



SARLLAMY 3D

15 rue du Golf
03700 Bellerive sur Allier
Tel portable: 06.45.91.07.86

www.lamy-nuisibles.fr

L'article 6 de la Loi n° 89-462 du 6 Juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs concerne l'obligation du propriétaire de fournir un logement décent. Il a été modifié par l'article 142 de la loi Elan.

Attestation visite le 5 OCTOBRE avec le propriétaire

Traitement des PUNAISES DE LIT

Bâtiment Logement ROCHET-BRITCH au 3 rue du Moulin de ville à Varennes sur Allier 03

A la demande du propriétaire qui nous a dit avoir connaissance de punaises présentes,

La locataire nous a dit qu'elle traitait elle-même et effectivement il y a de la poudre de Diatomée partout, en plus qu'elle avait des cafards en plus...

Visiblement les cafards c'est impossible et nous visualisé aucun d'eux car eux aussi sont tués par la terre mise en place, des cadavres et œufs de punaises oui.

Nous avons donc fait un test avec le détecteur « TRUDETIX » le premier détecteur fiable des punaises de lit efficace à plus de 90% et le résultat est négatif car les punaises visibles sont mortes depuis plus de 90 jours...très surpris car pourtant nous avons promené le test sur divers endroits avec le propriétaire

Cependant nous avons vu un chat vomir devant nous. Il est évident que la poudre mise sans discernement est hyper dangereuse pour eux et elle obstrue mécaniquement les poumons humains, **il serait fortement conseillé de retirer les enfants des lieux trop dangereux pour eux**, il suffit de le lire sur les divers avis internet, je ne suis pas médecin

Depuis, plus de suite d'intervention

Mr Lamy Pierre Gérant